



M. Joël MALIN, président du District de l'Ain de Football,

Les membres du Comité de Direction,

Le personnel administratif et technique,

vous présentent leurs meilleurs voeux pour une année 2026 remplie de joie, de bonheur, de santé et de satisfaction personnelle.

A TOUS LES CLUBS - RAPPEL

CORRESPONDANCE

Pour toute correspondance par mail, les clubs sont priés d'écrire UNIQUEMENT sur la boite mail :

district@ain.fff.fr

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

STAGE DE MI-SAISON ARBITRES

L'ensemble des arbitres D1, D3, D4, Féminines et Jeunes arbitres majeurs ont reçu une convocation pour le stage de mi-saison pour la matinée du samedi 17 janvier 2025, sur le site de Viriat.

Merci aux clubs de rappeler cette obligation aux arbitres et à ses derniers d'être présent.

COMMISSION FEMININE

Futsal féminin

La commission Féminine organise un tournoi Futsal le week-end du 17 et 18 Janvier 2026 au gymnase de Saint Denis les Bourg. Ci-après les différents rendez-vous du week-end.

- **Samedi 18 janvier le matin** : catégorie U11, le tournoi débutera à 8h30 (joueuses nées en 2015 et 2016 uniquement)
- **Samedi 18 janvier l'après-midi** : catégorie U15, le tournoi débutera à 13h (joueuses nées en 2011 et 2012 - tolérance à 1 joueuse née en 2013 / équipe)
- **Samedi 18 janvier en fin de journée** : catégorie Senior, le tournoi débutera à 17h (joueuses nées avant 2007 - tolérance à 1 joueuse née en 2008 / équipe)
- **Dimanche 19 janvier le matin** : catégorie U13, le tournoi débutera à 9h (joueuses nées en 2013 et 2014 uniquement - tolérance à 1 joueuse née en 2015 / équipe)
- **Dimanche 19 janvier l'après-midi** : catégorie U18, le tournoi débutera à 14h (joueuses nées en 2008-2009 et 2010 - tolérance à 1 joueuse née en 2011 / équipe)

Engagements actuels

U11F (6 équipes sur 10)	U13F (10 équipes sur 10)	U15F (9 équipes sur 10)	U18F (6 équipes sur 12)	SENIORS (8 équipes sur 12)
PLASTICS VALLEE FC	PLASTICS VALLEE FC	AS ATTIGNAT	AS ATTIGNAT	JS BETTANT
AIN SUD	AS MISERIEUX TREVOUX	GF HAUT BUGEY	GF HAUT BUGEY	CENTRE DOMBES F
FBBP 01	ESSOR BRESSE SAONE	AS MISERIEUX TREVOUX	AS MISERIEUX TREVOUX	AS ATTIGNAT
ENT.S. REVERMONTAISE	VEYLE VIEUX JONC	ESSOR BRESSE SAONE	ESSOR BRESSE SAONE	FC PRIAY
US ARBENT MARCHON	AIN SUD	ESVS THOISSEY	AIN SUD	ESSOR BRESSE SAONE
SC MILLE ETANGS	OLYMPIQUE BUYATIN	AIN SUD	FBBP 01	ST DENIS AMBUTRIX FC
	CS LAGNIEU	CS LAGNIEU		CS VIRIAT
	FBBP 01	FBBP 01		
	BRESSE FOOT 01	CS BELLEY		
	FC VEYLE SAONE			

Possibles équipes supplémentaires

U11F	U13F	U15F	U18F	SENIORS
FBBP 01	FBBP 01	AS MISERIEUX TREVOUX	GF HAUT BUGEY	AS ATTIGNAT
		AIN SUD	AS MISERIEUX TREVOUX	
		FBBP 01	AIN SUD	
			FBBP 01	

TOUTES FOOT – Appels à projets – Lancement de la 4^{ème} saison

La nouvelle saison de Toutes Foot est officiellement lancée ! Cette édition 2025/2026 donne aux clubs une nouvelle opportunité de développer le football féminin dans leurs structures. Vidéo de présentation du dispositif : https://youtu.be/8uOG14Mkk_c

COMMENT PARTICIPER ?

L'engagement des clubs, le dépôt des actions et la sélection des lauréats se feront **de la même manière que l'année dernière**, à savoir via la plateforme dédiée : sur **Footclubs**, « Développer son club », puis « Toutes Foot ».

Les clubs pourront y inscrire leurs projets, suivre leurs actions et consulter les outils mis à disposition.

- **Je déclare** mon engagement club avant le 15 décembre
- **Je réalise** mon ou mes actions pour :
 - ➔ Augmenter le nombre de pratiquantes – joueuses (axe 1)
 - ➔ et / ou favoriser la mixité dans les différentes responsabilités – éducatrices, dirigeantes, arbitres (axe 2)
- **Je dépose** ma candidature en ligne avant le 5 mai pour les clubs.
J'importe ma vidéo descriptive de 2 minutes maximum.

Lien tutoriel d'engagement : [Tuto Toutes Foot sur Portail club - YouTube](#)

POURQUOI PARTICIPER ?

Chaque club engagé pourra :

- Recevoir des bons d'achat Nike pour soutenir ses projets :
 - Tous les clubs participants : 300 €
 - Lauréats départementaux : 800 €
 - Lauréats régionaux : 1 800 €
 - Lauréats nationaux : 3 300 €
- Les lauréats régionaux seront invités à assister à la cérémonie nationale à Clairefontaine, lors d'un week-end exceptionnel réservé aux lauréats

CALENDRIER

- **Engagements des clubs : jusqu'au 15 Janvier 2026 EXCEPTIONNELLEMENT**
- Déploiement des actions : jusqu'au 5 mai 2026 pour les clubs et jusqu'au 31 mai 2026 pour les instances
- Jurys départementaux : avant le 21 mai 2026
- Jurys régionaux : avant le 31 mai 2026
- Jury national : 12 juin 2026
- Cérémonie nationale : 4 et 5 juillet 2026

Renseignements complémentaires sur le dispositif auprès de Thibault VALLET
(tvallet@ain.fff.fr ou 06.49.77.85.89)

La Commission Féminine

COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater du lendemain de la notification au P.V. électronique.

OBLIGATION DELEGUE DE CLUB (article 37.1 du District)

Seniors D1 à D4 : 2 délégués

Seniors D5 : 1 délégué

Coupe E. Faivre, R. Tremblay, R. Morandas, P. Provost : 2 délégués

Seniors Féminines : 1 délégué

U20 : 2 délégués

U17 à U15 : 1 délégué

Foot à 8 et à 5 : 1 délégué

Rappel !

Toute personne figurant sur une feuille de match doit avoir une licence validée pour l'année sportive en cours.

La licence « volontaire » n'est pas prise en compte (situation amendable).

Additif au PV n° 22 du 18 Décembre 2025

Dossier n° 70

Match n° 53893789 : Foot 3 Rivières 1 / FC Plaine Tonique 3 – Séniors D3 poule A – du 07/12/2025.

Suite à une vérification inopinée de feuilles de match, le joueur M. Frédéric CORREIA, licence n° 838416794 de l'équipe de Foot 3 Rivières a participé à la rencontre ci-dessus et il a également participé à la rencontre en D4 poule C du 06/12/2025, opposant Foot 3 Rivières 2 à Cormoranche 2.

L'article 151 des RG de la FFF, précise que :

"La participation effective en tant que joueur à plus d'une rencontre officielle est interdite le même jour ou au cours de 2 jours consécutifs".

En conséquence, la Commission donne match perdu par pénalité à Foot 3 Rivières 1 pour le match du 07/12/2025.

- Foot 3 Rivières 1 : 0 but / 0 point
- Plaine Tonique 3 : 0 but / 1 point

Dossier transmis à la commission compétente pour homologation.

Le club de Foot 3 Rivières est redevable de la somme de 55 Euros au District.

Le président,
DELIANCE Maurice

SPORTIVE SENIORS

Réunion du 8 Janvier 2026

Rappel : pour modifications jour et horaire le document « modification de rencontre » doit parvenir au District validé par les 2 clubs le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre. Le club demandeur doit impérativement prévenir les officiels.

Attention : nous avons beaucoup de demande de modifications de rencontre via Footclubs, Pour toutes demandes, en dehors des jours et horaires officiels (Article 31 des règlements du District), l'accord du club adverse est obligatoire et doit parvenir au district le lundi qui précède de 13 jours le dimanche du week-end de la rencontre.

Éric CANARD, Jacques CONTEL.

COMMISSION SPORTIVE JEUNES

Courriers U15 :

Veyziat Oyonnax Us : engagement d'une équipe U15 pour phase2.

Hautecourt Romanèche As : desiderata pour phase 2.

Viriat Cs : desiderata pour phase 2.

Ol. Rives de l'Ain : souhait pour phase 2.

Belley Cs : désiderata pour phase 2 (U15-U17)

Rencontres reprogrammées :

D2 poule B : Suite décision de la Commission de l'arbitrage PV n°21 du 11 décembre la rencontre

Vaux St Denis Ent. Bugey 1 – Centre Dombes Foot 1 est reprogrammée le 11 janvier 2026.

(Cette rencontre doit impérativement se jouer à la date de reprogrammation).

La journée 9 est reportée au 17 janvier 2026.

D3 poule F : J9 **Côt. Meximieux Villieu 1 – Centre Dombes Foot 2** le 17 janvier à 14h30.

Courriers U17 :

Rencontres reprogrammées :

D2 poule A :

Mas Rillier Fc 1–Vaux St Denis Ent.Bugey 1 du 13 déc. arrêté cause brouillard reprogrammé 17 janv.

D3 poule D :

Montluel Fc 1 – Ambronay St J Vx Es 1 non jouée le 20 décembre est reprogrammée le 17 janvier 2026.

Éric CANARD, Jacques CONTEL.

COMMISSION TECHNIQUE JEUNES

DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES

COUPE DE L'AIN FUTSAL U15 – U18 - TOURS QUALIFICATIFS



INSCRIPTIONS DEFINITIVES – Convocations au club envoyées ce jour.

CLUBS	Catégorie U15			Catégorie U18		
	Villars les D. 31 Janvier 8h30 - 12h00	Villars les D. 31 Janvier 12h30 - 16h00	Villars les D. 31 Janvier 16h30 - 20h00	Foissiat 18 Janvier 8h30 - 12h00	Foissiat 18 Janvier 12h30 - 16h00	Foissiat 18 Janvier 16h30 - 20h00
BRESSE TONIC FOOT	1					1
FC BRESSANS			1			1
ENT.S. REVERMONTAISE	1				1	
CS BELLEY		1			1	
OLYMPIQUE SUD REVERMONT 01		1				1
FOOT TROIS RIVIERES		1		1		
AS HAUTECOURT ROMANECH		1		1		
CENTRE DOMBES FOOTBALL		1			1	
BOURG SUD		1			1	
PLAINE REVERMONT FOOT			1			1
ESSOR BRESSE SAONE	1					
AS ATTIGNAT	1			1		
OLYMPIQUE RIVES DE L'AIN	1					
CO PLATEAU		1			1	
AS MISERIEUX TREVOUX		1			1	
FC DOMBES BRESSE	1					
CSJ CHATILLONNAISE					1	
VALSERHONE FOOT			1			1
AMBERIEU FC	1				1	
FC VEYLE VIEUX JONC			1			
ESB MARBOZ	1					1
US VAUX EN BUGEY				1	1	
BRESSE FOOT 01				1	1	
ACCFT BOURG				1	1	
ENT.S. VAL DE SAONE					1	
CS LAGNIEU						1
FC BRESSE NORD						1
CS VIRIAT			1	1		
Total	8	8	8	8	8	8
Nbre maximum d'équipe	/ 8	/ 8	/ 8	/ 8	/ 8	/ 8
Nbre de qualifiés par site	4	4	4	4	4	4
Situation	COMPLET	COMPLET	COMPLET	COMPLET	COMPLET	COMPLET
Créneau	RDV sur site 30 min avant			RDV sur site 30 min avant		
Finale départementale	Samedi 7 Février à Bâgé			Samedi 7 Février à Hauteville		

CHALLENGE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL U11

Le 36ème Challenge du Conseil départemental se déroulera le dimanche 14 juin 2026 au Stade Fernand PIGUET de Marboz.



L'organisation de cette épreuve repose essentiellement sur un club (ou des clubs) de football, ses organisations matérielle et sportive s'appuient sur les collectivités locales (mairies, communautés de communes...) territorialement compétentes et les instances départementales du Football (District de l'Ain).

Le challenge de Football a été créé à l'initiative du Conseil général de l'Ain au cours de la saison 1988/89.

DÉROULEMENT :

- Chaque canton propose 2 équipes pour la participation à la compétition soit 46 Equipes.
 - Les 23 cantons sont répartis par tirage au sort en 3 poules.
- Chaque canton effectue 8 matchs sur la journée (4 matchs le matin et 4 l'après-midi).

Suite aux résultats de l'après-midi, le canton qui sera classé 1er (avec les résultats cumulés des 2 équipes et les coefficients accordés) remportera le challenge du Conseil Départemental.

Veuillez trouver ci-dessous, le lien d'inscription de vos équipes :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSej2Dxcq8fxtDYww5e5gy7jX6uWEINr72wD8XVkwkGZBIIQlw/viewform>

Inscription à réaliser avant le 30 Avril

Contact : Jean-Marie BRESSOUX - Mail : jean-marie.bressoux@ain.fff.fr - Tél : 06 38 98 82 66

COMMISSION FOOT REDUIT

Téléphone : 04 74 22 87 86

Présents : Patrick Teppe – Pierre Benoit

Information :

Pour toutes demandes envoyez un mail à district@fff.fr

U13

Info : le calendrier U13 2^{ème} phase est en ligne.

Envoyez un mail à district@ain.fff.fr pour éventuellement modifier des horaires ou des lieux.

Clubs qualifiés pour la finale du festival Pitch U13 à Viriat le 28 mars 2026 :

16 équipes Garçons :

CS Lagnieu, Bourg en Bresse Péronnas 01
AS Misérieux Trévoux, Plaine de l'Ain US
Bresse Tonic Foot, Plastics Vallée
Valserhône FC, FC Plaine Tonique
FC Veyle Saône, FC Côteière Luenaz
FC Dombes Bresse, Ain Sud
Bressans FC, EBS Marboz
US Replonges, AS Montréal

8 équipes Filles :

Ent. Ain Sud-FC Mas Rillier
AS Misérieux Trévoux
CS Lagnieu
Essor Bresse Saône
FBBBBP01
FC Veyle Saône
Plastics Vallée FC
Valserhône FC

Info :

Une réunion d'information pour l'organisation de la finale aura lieu au District le mercredi 4 février à 19h00. Présence obligatoire des éducateurs concernés pour les clubs qualifiés.

U11

Info 3^{ème} phase : Le calendrier U11 3^{ème} phase est dans pratiques >> foot réduit >> U11.

Contrôlez les terrains et si des horaires doivent changer, envoyer un mail à district@ain.fff.fr .
Les demandes sont closes.

U9

Info 3^{ème} phase : le calendrier U9 paraîtra fin-janvier

Important et urgent :

Tous les clubs doivent obligatoirement répondre au mail que vous avez reçu concernant les U7.

Répondre avant le 1^{er} février 2026

Info : les réunions « j'accompagne les U7 » auront lieu le lundi 9 février 2026.

Secteur Bugey : à Châtillon la Palud (stade)

Secteur Haut Bugey : à Veyziat (stade)

Secteur Dombes Côteière : à Villars les Dombes (Centre Dombes FC)

Secteur Val de Saône : à Chaneins

Secteur Bresse : à Curtafond (stade)

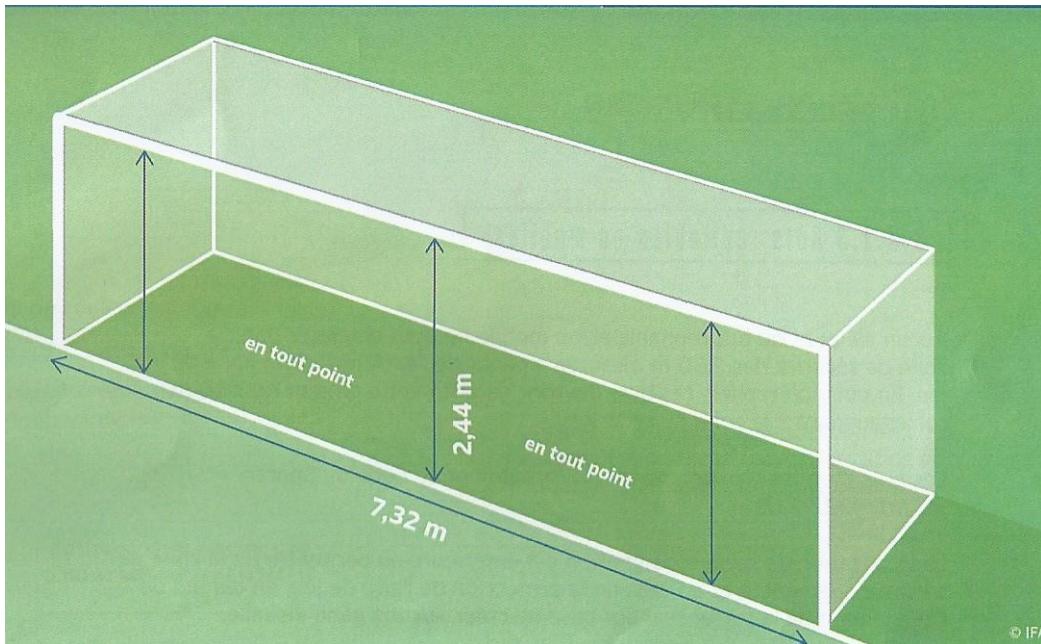
COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Les membres de la commission présentent leurs meilleures vœux aux membres du district (bénévoles et salarié(e)s) ainsi qu'à l'ensemble des licencié(e)s des clubs du département.

Demande de levée de non-conformité mineure

De nombreux terrains vérifiés par les membres de la CDTIS révèlent des hauteurs de but non conformes à la réglementation.

La CDTIS demande à l'ensemble des clubs de bien vouloir vérifier durant la trêve hivernale la conformité de leurs buts suivant le schéma ci-dessous et de les remettre à niveau si nécessaire.



Informations préliminaires pour les classements

Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.

La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)

Demande d'Avis Préalable installation

- Demande pour un passage en éclairage LED pour le terrain du cube de Tossiat NNI 014220101- avis favorable de la part de la ligue.
- Demande pour un passage en éclairage LED du complexe sportif 4 de Bellignat NNI 010310104 – attente de décision de la part de la ligue.

Vérification à la suite de la fin de travaux ayant fait l'objet d'une demande de subvention FAFA

- Néant

Vérifications initiales ou décennales des installations

- Gymnase Saint Martin de Miribel NNI 012499901 – classement au niveau Futsal 3 jusqu'au 09 décembre 2035.

- Installation de Guéreins NNI 011830101 - rapport à rédiger par la CDTIS – attente de levées de non-conformités durant la trêve hivernale.

Vérifications initiales ou bisannuelles (iodures métalliques) ou quadri annuelles (LED) des éclairages

- Eclairage du stade Gaillard 2 de Saint Martin du Mont NNI 013740102 – classement au niveau E7 jusqu'au 09 décembre 2027.
- Eclairage du stade de Fétan 3 de Trévoux NNI 014270103 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.

Attente de levée de non-conformités majeures pour une réintégration de classement

- Stade municipal de Saint Julien sur Reyssouze NNI 013670101

Programmation du mois de janvier 2026

- Terrain synthétique Roger PETIT 2 de Valserhône NNI 010330102
- Terrain du complexe sportif 4 de Bellignat NNI 010310104
- Eclairage des complexes 3 et 4 de Bellignat NNI 010310103 et NNI 010310104

Pour la CDTIS : JF JANNET